



# Écoles Municipales Artistiques

Conseil d'établissement du 16 novembre 2021

## Compte rendu

***En présence de :*** **Madame Konaté**, adjointe au Maire en charge de la culture, de la communication et de la participation citoyenne ; **Madame Rossignol**, directrice de la culture ; **Madame Van Maerrem**, directrice de l'académie municipale de danse ; **Monsieur Gonzalez Novales**, directeur du conservatoire de musique ; **Madame Milon**, directrice de l'école d'arts plastiques ; **Monsieur Robinson**, directeur adjoint de l'école d'arts plastiques ; **Madame Besnainou**, cheffe de service des écoles municipales artistiques ; **Madame Guiot**, cheffe de service adjointe des écoles municipales artistiques ; **Monsieur Reinaud**, représentant des professeurs de l'école d'arts plastiques ; **Madame Bourette**, représentante des professeurs de l'académie municipale de danse ; **Monsieur Entat**, professeur de l'académie municipale de danse ; **Madame Bernhardt**, représentante des élèves de l'école d'arts plastiques (classe préparatoire) ; **Madame Lambourg**, représentante des élèves de l'école d'arts plastiques (classe préparatoire) **Madame Cutri**, représentante des élèves de l'académie municipale de danse ; **Monsieur Vidaud**, représentant des élèves et parents d'élèves du conservatoire de musique ; **Monsieur Abdellah Abou**, représentant des élèves et parents d'élèves du conservatoire de musique ; **Madame Dje**, principale du collège Adolphe Chérioux

**Mme BESNAINOU** remercie l'ensemble des membres du Conseil d'établissement présent ce soir et félicite les nouveaux représentant.es d'élèves, parents d'élèves et des professeurs, récemment élu.es. En s'étant portés volontaires, ils pourront accompagner le travail collectif de réflexion autour de l'amélioration du fonctionnement des EMA. En raison du contexte inédit lié à la crise sanitaire, le dernier conseil a eu lieu en février 2019.

### ➤ Présentation générale des EMA - Mme Besnainou, cheffe de service des EMA

► **Rappel du rôle et du statut du Conseil d'établissement** : le conseil d'établissement est un organe consultatif, il n'y a donc pas de prise de décision lors de ces réunions. C'est un espace de circulation des informations et des idées. Ce temps d'échange doit permettre à l'ensemble des membres et représentant.es de se rencontrer afin de soutenir et suivre les actions entreprises, les partenariats engagés et le bilan des activités pédagogiques des EMA.

► **L'objectif de ce conseil** est tout d'abord que chacun et chacune se rencontre, il s'agit d'une première étape de travail en commun. Il est à noter que le conseil se réunit en général tous les deux ans. Des temps de travail thématiques pourront également être organisés en fonction des besoins et des axes de travail portés.

► **Les lignes directrices du projet des EMA :**

- **Maintenir une haute exigence en terme de qualité d'enseignement** : l'établissement a pour but d'offrir à un public large et diversifié un projet artistique et pédagogique ambitieux, proposant des enseignements spécialisés dans les domaines de la musique, de la danse et des arts plastiques et favorisant les dynamiques d'échanges.
- **Développer les pratiques artistiques amateurs**, avec une ouverture sur la ville : lieu d'explorations artistiques permanentes, les EMA sont à l'origine de nombreux projets, travaillant sans cesse à sensibiliser de nouveaux publics, en particulier par ses actions transversales avec les équipements de la Ville ainsi qu'avec d'autres nombreux partenaires.
- **Etre un lieu de soutien à la création** et de développement culturel avec l'accueil en résidence d'artistes par exemple.

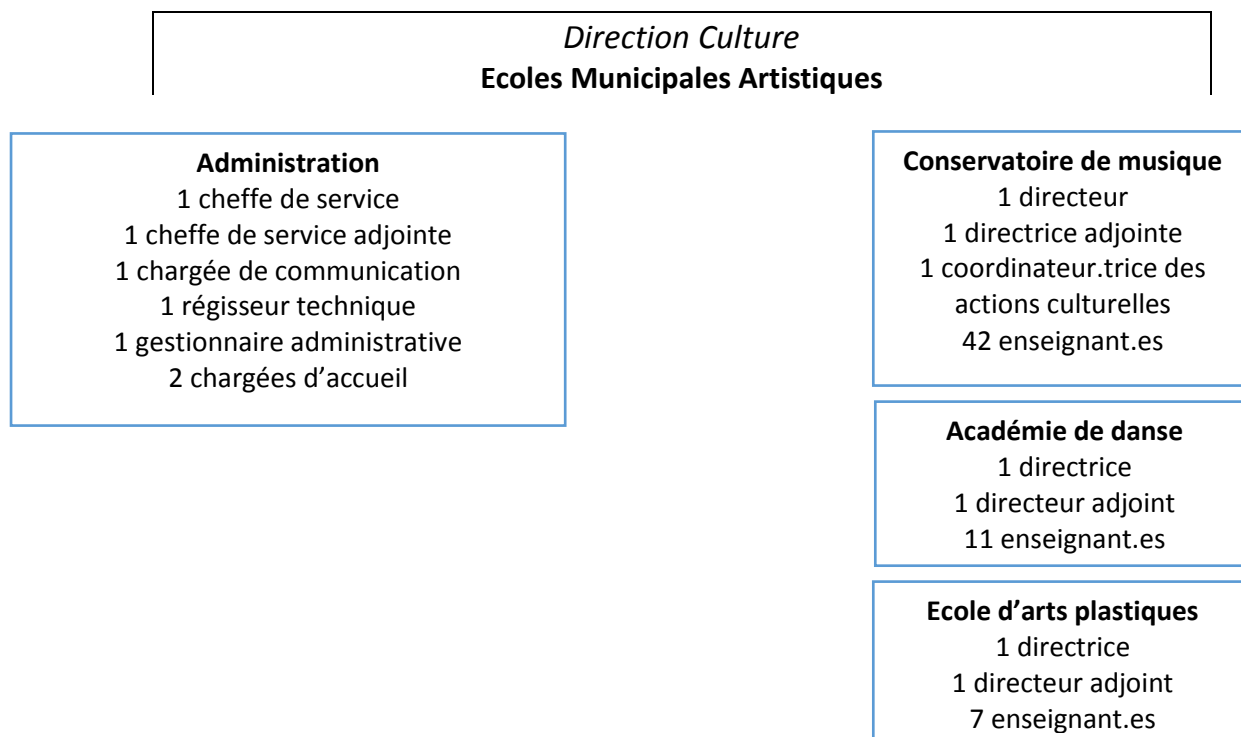
### Bilan de l'année écoulée et enjeux 2021/2022 :

► Lors de l'année 2020/2021, le fonctionnement des EMA a été fortement perturbé par la crise sanitaire. Il a fallu constamment s'adapter aux contextes mouvants : fermeture des EMA, application du couvre-feu, arrêt de certains cours en fonction des disciplines ou de l'âge des élèves...

Cette période a été un défi pour les équipes qui ont dû de se réinventer mais aussi pour les élèves qui ont dû s'adapter à de nouvelles conditions d'apprentissage. L'outil numérique nous a ainsi montré son champ des possibles mais aussi ses limites en matière d'enseignement.

► L'enjeu majeur pour 2021/2022 est donc de retrouver un fonctionnement « stabilisé » afin de pouvoir mener à bien nos nombreux projets ainsi qu'accueillir les publics sereinement dans les meilleures conditions qu'il soit.

### Ressources humaines (chiffres septembre 2021)



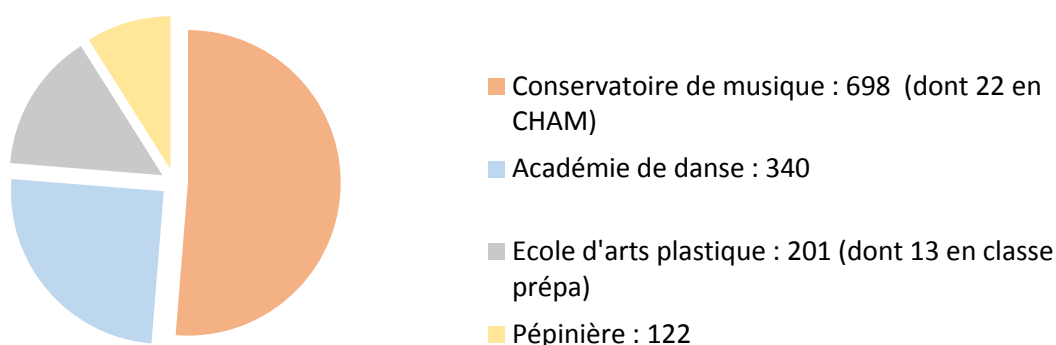
La fin d'année scolaire a été marquée par deux départs à la retraite, celui de M. Coury et celui de Mme. Marteau, que nous remercions pour leur implication pendant ces nombreuses années.

Le service est constitué actuellement de 74 agents avec des cadres d'emploi différents, des agents de catégories A, B et C et appartenant à des filières différentes : administrative, technique et artistique.

### **Elèves inscrits pour l'année 2021/2022**

► La campagne de réinscription s'est déroulée pour les trois écoles et la pépinière au mois de juin. Les inscriptions ont eu lieu en juin pour la pépinière et en septembre pour les trois écoles. Une deuxième session d'inscription a également été mise en place en octobre pour l'école d'arts plastiques et l'académie de danse.

Plus de **1360 élèves sont inscrits** pour l'année 2021/2022, chiffre encourageant au regard du contexte.



Sur les 3 écoles (hors pépinière) : 69% de réinscriptions – 31% nouveaux inscrits

Conservatoire de musique : 514 réinscrits – 184 nouveaux inscrits

Académie de danse : 234 réinscrits – 106 nouveaux inscrits

Ecole d'arts plastiques : 88 réinscrits – 113 nouveaux inscrits

- Public majoritairement féminin : à 66 %
- Public en majorité vitriot : plus de 93% de Vitriot.es.
- Public majoritairement jeune : 61% de moins de 14 ans.

Ces éléments statistiques sont stables par rapport aux années précédentes.

### **Rayonnement des EMA**

Aux élèves inscrits, il faut également ajouter l'ensemble des publics qui bénéficie du rayonnement des EMA à travers de nombreux dispositifs.

A titre d'exemples :

- Le public scolaire : danse à l'école, partenariat autour de la danse street jazz avec le collège Audin, interventions du conservatoire dans les classes d'élémentaire...
- Offres « sur mesure » : atelier d'arts plastiques avec le CMPP, cours de danse pour les séniors avec le CCAS, TryËma, cours d'histoire de l'art ...
- Les publics présents lors des représentations

## Éléments budgétaires 2021

► **Le budget de fonctionnement** des EMA (hors masse salariale) est porté à **61 300€** sur l'exercice 2021. Le budget de fonctionnement des EMA est stable depuis 2015.

► **Le budget d'investissement** (hors informatique) est de **11005 €** en 2021. Cela a par exemple permis le renouvellement de certains instruments du parc instrumental ou l'achat de machines pour l'école d'arts plastiques.

► **Le budget informatique** est de **6700€** (estimation) ; un ordinateur pour le plateau et des licences de logiciel pour l'école d'arts plastiques ont pu être acquis. Le SIT a également déployé en 2021 des outils permettant la mise en place des ateliers à distance : soit plus de 15 ordinateurs portables et 3 caméras.

► **Les recettes** sont en forte baisse pour 2021 : En effet, en raison du contexte sanitaire et de la mise en place en partie de certains cours à distance, des remises ont été effectuées pour l'année scolaire 2020-2021, qui a été facturée à hauteur de 44% du montant total.

Facturation 2020/2021 : frais d'inscription : 16% - 1<sup>er</sup> trimestre de septembre à décembre 2021 : 1/3 de 28% - 2<sup>ème</sup> trimestre de janvier à mars 2021 : 1/3 de 28% (remise appliquée sur le trimestre d'avril à juin 2021) - 3<sup>ème</sup> trimestre d'avril à juin 2021 : 1/3 de 28% (remise est appliquée sur le trimestre de septembre à décembre 2021)

Les recettes pourront être transmises en fin d'année quand elles auront été clôturées afin de pouvoir établir la comparaison avec les années précédentes (notamment hors période Covid).

## Travaux réalisés dans le bâtiment

► Les EMA sont constituées d'un bâtiment principal de 4800m<sup>2</sup>, auquel s'ajoute le studio de danse Bagouet. Des locaux extérieurs sont également utilisés cette année dans le cadre des cours : une salle de danse du Palais des sports, une salle du complexe sportif Gosnat ainsi que des espaces du Mac Val pour les cours de la classe prépa.

► **Des travaux et des aménagements** ont pu être réalisés en 2021 avec le concours des agents de la Ville :

- Remise à neuf des salles Stravinsky et Scarlatti (embellissement suite à d'importantes fuites).
- Aménagement en cours de la mezzanine en salle Calder (anciennement espace de stockage) : transformation en atelier de découpe avec des machines spécifiques ainsi qu'un plan de travail et des rangements réalisés par l'atelier menuiserie de la Ville.

***Intervention de Mme Konaté, adjointe au Maire en charge de la culture, de la communication et de la participation citoyenne*** : Cette présentation des effectifs et des activités des EMA permettent de voir l'ampleur de ce qui s'y passe au quotidien. Mme Konaté ajoute qu'elle est très heureuse de cette rencontre après la période très difficile traversée collectivement. Elle remercie les enseignant.es pour leur travail constant et ardu réalisé pour maintenir le lien avec les élèves, rendu compliqué par les cours en visio. Elle espère que la pratique artistique se poursuivra dans un contexte plus propice.

➤ **L'Académie municipale de danse - Mme Van Maerrem, directrice de l'académie de danse**

**Année 2020/2021**

► L'académie municipale de danse a subi à cette rentrée une perte d'élèves qui s'explique par le fait que les cours n'ont pas pu avoir lieu en présentiel d'octobre 2020 à mai 2021. Beaucoup d'évènements artistiques ont également été annulés lors des deux dernières années, comme le *Bal de l'an* ou *Entrez dans la danse*, évènement phare de l'académie. Le dispositif « danse à l'école », qui permet généralement de recruter de nouveaux élèves, a aussi été interrompu pendant plusieurs mois.

► L'année écoulée a donc plutôt été axée sur la question de la continuité du lien entre les élèves et les professeurs car le travail s'est essentiellement fait en visio. Sur le long terme, cela est malheureusement devenu inefficace et démotivant aussi bien pour les élèves que pour les professeurs. À l'heure actuelle, nous avons encore beaucoup de mal à retrouver le public adolescent dans les cours, il y a en effet une réelle perte d'envie et une difficulté à les mobiliser.

► Cependant, il est à noter que l'académie de danse a bien été accompagnée par les services de la Ville pendant toute la période de crise sanitaire avec, dans un premier temps, une rencontre avec le service prévention et dans un deuxième temps un accompagnement par la psychologue du travail.

► Certains événements ont tout de même pu être maintenus :

Le regroupement de toutes les classes de danse classique autour d'un projet de culture chorégraphique : la découverte du ballet de *Don Quichotte*.

La diffusion du film de Sébastien Réat réalisé avec les adolescent.es pendant les vacances de février.

La réunion de tous les niveaux en danse contemporaine pour donner des cours en commun.

L'académie de danse a aussi été sollicitée par la direction Culture afin de participer à la scène d'été, évènement culturel dans le parc du Coteau. Cela a été l'occasion pour Valentin Mériot, ex-danseur du collectif TryËma, de présenter un solo et pour Gaëtan Bazin, professeur de hip-hop, de présenter un duo de sa compagnie ainsi que le travail d'une partie de ses élèves. Le public réunit en nombre pour l'occasion a apprécié ces spectacles.

**Exemples de projets pour 2021/2022**

► Pour la rentrée 2021/2022 : l'académie municipale de danse a voulu commencer l'année par un moment festif en invitant les classes d'élèves d'adolescent.es au spectacle d'Abd Al Malik et du chorégraphe Sali Sanou, au Théâtre Jean Vilar, « *Le jeune noir à l'épée* ».

► Depuis septembre 2021, un troisième cycle en danse classique et en danse contemporaine a pu voir le jour pour les plus de 15 ans. Celui-ci permettra aux plus jeunes de se projeter et aux autres élèves de continuer leur cursus.

► La mise en place d'un projet, axé sur la danse street jazz, avec le collègue Audin en vue d'une potentielle création de classe à horaires aménagés danse (CHAD) en 2022/2023.

► Un travail de création avec Olivier le François qui proposera un spectacle participatif sur le plateau des EMA à destination des enfants des centres de loisirs ainsi que pour nos élèves.

► Le collectif TryËma 4 est aussi à recréer. Il s'agit de mobiliser des jeunes ouverts à la rencontre, aux échanges et prêt.es à s'engager dans des projets à la fois artistiques et sociaux. Ce projet sera mené avec le chorégraphe Taoufiq Izzediou avec comme but de repartir à Marrakech et d'y tourner un deuxième film. Un film avait déjà été réalisé avec les jeunes de TryËma 3 lors du précédent séjour. Ce voyage doit aussi être l'occasion de développer une forme d'art solidaire et de travailler avec une ONG sur place.

Concernant TryËma, 3, il est à noter que les cinq garçons faisant parti du projet ont intégré une école de danse : le Centre National de la danse contemporaine d'Angers, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne, le Conservatoire National Supérieur de Paris et l'École des ballets de Genève. Si le collectif TryËma a été créé au départ pour des amateurs, nous sommes heureux de voir que ce dispositif peut aussi faire naître de véritables vocations et des ambitions professionnelles chez certains des jeunes qui y participent.

***Intervention de Mme Bourette, représentante des professeurs de danse :*** *Il a été compliqué de retrouver les élèves après la période de confinement car ils n'avaient pas beaucoup travaillé. Nous avons donc imaginé un système de portes ouvertes en fin d'année qui a permis d'être ensemble, professeurs, élèves et parents. La suspension du projet « danse à l'école » a été une difficulté supplémentaire. Le fait de faire « danse à l'école » au sein des EMA, permet au public de découvrir ce lieu avec toutes les activités qui s'y déroulent et cela fait venir de nouveaux élèves.*

*D'autre part, la période d'inscription des nouveaux élèves est trop brève et les modalités trop complexes. Il faudrait pouvoir simplifier cette démarche. Elle souligne aussi que le fait de s'inscrire sur deux écoles implique un cumul de tarifs, ce qui peut vite se révéler onéreux.*

### **Echanges suite à l'intervention de Mme Bourette**

*Concernant les dates d'inscription, Mme Besnainou, cheffe de service, rappelle qu'une 2ème période d'inscription a été organisée au mois d'octobre, en plus de la semaine de septembre. Cette organisation permet de stabiliser les effectifs début octobre et d'éviter les arrivées tardives de nouveaux élèves.*

***Mme Cutri, représentante des élèves de l'académie danse,*** *demande s'il ne serait pas possible d'ouvrir les inscriptions aux EMA via la numérisation ?*

***Mme Van Maerrem, directrice de l'académie de danse,*** *répond qu'il y a une nécessité de rencontrer les élèves et les parents d'élèves. Elle est attachée à cette démarche d'autant plus que les niveaux sont compliqués à expliquer et si ce moyen était utilisé il y aurait un travail encore plus fastidieux de rééquilibrage par la suite. Pour les élèves adultes, les réinscriptions se déroulent d'ores et déjà à distance.*

***Mr Vidaud, représentant des élèves de musique,*** *s'étonne que les cours ne soient pas complets aux EMA, alors qu'il entend très souvent dire que l'on ne peut s'inscrire faute de place.*

***Mme Milon, directrice de l'école d'arts plastiques,*** *répond qu'il faut distinguer les listes d'attente propres à la pépinière des inscriptions dans le reste des écoles. Même si le fait d'avoir été inscrit en pépinière facilite ensuite l'inscription dans une autre école puisqu'il s'agit d'une réinscription.*

***Intervention de Mme Cutri, représentante des élèves de l'académie de danse :*** *En tant qu'élève adulte, il y a une difficulté avec les effectifs au sein des cours de Sébastien Réat, professeur de danse street jazz. Ce professeur est victime de son succès, il a réussi à fidéliser ses élèves et en attirer de*

nouveaux. Cela a pour conséquence un nombre trop important d'élèves dans ses cours et parfois un manque d'espace. Il serait intéressant de créer un 2<sup>ème</sup> cours. Après la période Covid, on s'est retrouvé dans une période durant laquelle l'activité a été ralentie, lorsque des professeurs arrivent quand même à créer une dynamique, il faut les encourager.

**Mme Besnainou, cheffe de service des EMA**, rejoint Mme Cutri sur la qualité de l'enseignement de M. Réat comme en témoigne le nombre d'inscrits à ses cours. Cependant, il faut veiller à l'équilibre entre le nombre de cours par discipline et aussi l'équilibre au sein d'une même discipline, il y a notamment des cours de danse street jazz où il reste actuellement des places.

### ➤ L'école d'arts plastiques - Mme Milon, directrice de l'école d'arts plastiques

#### Les élèves inscrits à l'école d'arts plastiques

► L'école d'arts plastiques compte cette année près de 200 inscrits. Il s'agit d'un nombre plutôt stable, même s'il reste tout de même une marge de progression de quelques élèves.

Ces élèves se répartissent de la manière suivante :

- 13 élèves en classe prépa
- environ 180 enfants
- environ 30 adultes

► Il y a donc six fois moins d'adultes que d'enfants. Dans beaucoup d'écoles, il y a une proportion d'adultes qui est plus importante qu'à Vitry-sur-Seine. C'est évidemment un point positif qu'il y ait beaucoup d'enfants et c'est une grande force. Il est cependant regrettable qu'il ne soit pas possible de développer une offre plus importante pour les adultes. À l'heure actuelle, il y a trois cours à destination du public adulte et il y en aura un quatrième, avec le cours de dessin d'après modèle vivant qui débutera en janvier.

Un travail en profondeur a été effectué au niveau des ateliers pour les enfants ainsi que pour la classe prépa, nous aimerions maintenant travailler davantage sur la relation aux adultes et sur les ateliers qui leurs sont destinés. Cette réflexion étant contrainte par deux éléments : le nombre d'heures d'enseignement disponibles et les locaux à disposition.

#### Problématiques liées aux espaces

► Suite à la visite de la dernière commission de sécurité, nous sommes confrontés à une problématique concernant les espaces d'exposition dans le bâtiment, notamment l'espace mezzanine. Nous ne pouvons en effet plus exposer de la même manière afin de répondre aux normes de sécurité (espace d'affichage réduit, pas d'encombrement des espaces de circulation...).

**Intervention de Mr Reinaud, représentant des professeurs de l'école d'arts plastiques :** *Contrairement aux musiciens et aux danseurs nous ne pouvons pas faire de restitutions dans de bonnes conditions. Nous ne pouvons désormais plus mettre de sculptures dans l'espace, présenter des volumes. Déjà qu'il était interdit de planter le moindre clou sur les murs. Nous n'avons donc plus de lieu d'exposition. D'un point de vue pédagogique c'est compliqué et difficile d'organiser des événements sans exposer. Cela peut donner l'impression d'une école vide et froide.*

**Mme Besnainou, cheffe de service des EMA :** *Mme Milon et moi-même avons eu un rendez-vous au mois de juillet avec le référent sécurité/incendie de la Mairie afin d'avoir des informations complémentaires concernant l'avis rendu par la commission de sécurité ainsi qu'explorer les différentes solutions envisageables.*

Nous avons fonctionné jusqu'à présent par défaut de connaissances d'une certaine façon. La question se pose également de manière plus pressante avec les étudiant.es de la classe prépa.

Afin de trouver des solutions pour cette année, nous nous sommes rapprochés du centre culturel de Vitry dans la perspective de délocaliser nos expositions. Le travail de réflexion sur les espaces et la place laissée aux amateurs est réalisé en lien avec le centre culturel, la galerie Jean Collet ainsi que le service art et territoire de la Ville.

► Concernant l'utilisation des espaces, il faut également soulever la question de la pépinière qui n'a pas d'espace réservé. La pépinière c'est la pratique dans un même temps, de la danse, de la musique et des arts plastiques, cela nécessiterait donc des salles de travail polyvalentes adaptées aux différentes disciplines.

### **La classe préparatoire**

► La classe prépa de Vitry-sur-Seine sera présentée à Angoulême à l'association des prépas publiques aux écoles d'art (APPEA) afin d'intégrer ce réseau. Cela est essentiel pour la classe prépa car l'APPEA représente une vitrine officielle en matière de classes prépa publiques.

Si la classe prépa n'a pas révolutionné nos enseignements, cela a tout de même créé une nouvelle dynamique. Nous attendions une inspiration nouvelle et c'est le cas, l'école évolue au fur et à mesure. En effet, l'ensemble des professeurs enseigne aussi bien aux étudiant.es de prépa qu'aux adultes ou aux enfants, ce qui est une grande richesse.

► Cette année, la classe prépa compte 13 élèves. L'année dernière nous avons eu une année en effectif réduit puisque les élèves étaient 9 à l'entrée et ont vite été 6. Les élèves de la promotion 2020/2021 ont réussi leurs entrées dans les écoles sauf une étudiante qui s'est réinscrite cette année. Nous pouvons donc être très satisfaits d'eux et des enseignant.es qui ont permis cet accompagnement jusqu'à la réussite aux concours.

Concernant la classe préparatoire, **Mme Bernhardt et Mme Lambourg, représentantes des élèves de la classe préparatoire**, note un problème de stockage des travaux dans la salle dédiée à la classe préparatoire. *Il y a 13 élèves en classe prépa réalisant notamment des travaux en grands formats et l'espace actuel est rapidement limité. Il n'y a pas de réel espace pour développer des projets spécifiques. De plus, certains élèves modifient l'installation de la salle (changement de place des tables par exemple), ce qui ne permet pas d'installer ses affaires de manière pérenne d'un jour à l'autre.*

### **Equipe enseignante**

Au niveau de l'équipe de l'école d'arts plastiques, cette année scolaire sera marquée par le départ à la retraite, au 1<sup>er</sup> avril 2022, d'une enseignante, qui occupait un poste à temps complet (16 heures) en peinture. C'est l'occasion de redessiner les choses et d'identifier les besoins potentiels concernant le développement de l'école d'arts plastiques.

### **Echanges suite à l'intervention de Mme MILON**

#### **Classe préparatoire**

**M. Abdellah Abou, représentant des parents d'élèves du conservatoire**, demande le taux de réussite de la classe prépa.



**Mme Milon, directrice de l'école d'arts plastiques**, explique qu'il est difficile de définir un taux de réussite car c'est la troisième année d'existence de la classe prépa et les deux premières ont été des années particulières en raison du contexte sanitaire et suite aux confinements successifs.

**M. Reinaud, représentant des professeurs de l'école d'arts plastiques**, ajoute que les épreuves d'admission ont eu lieu à distance pendant le confinement et que cela n'est pas comparable avec du présentiel.

### **Problématiques liées aux espaces**

**M. Abdellah Abou, représentant des parents d'élèves du conservatoire**, explique qu'il est l'un des plus anciens parents d'élèves, présent depuis l'ancien conservatoire à la maison des associations et que cela a été une joie d'avoir ces nouveaux locaux aux EMA. Il est donc surpris d'entendre parler de ces contraintes.

Pour **M. Gonzalez Novales, directeur du conservatoire**, cela signifie aussi que les EMA se sont beaucoup développées, ce qui est très positif.

**Mme Van Maerrem, directrice de l'académie de danse**, note que la question de locaux est centrale, en danse, il manque actuellement un studio.

**Mme Bourette, représentante des professeurs de danse**, complète en expliquant qu'il ne s'agit pas d'une plainte sur les locaux qui sont très bien mais qu'il s'agit d'une opportunité pour faire rayonner l'école. Aller danser à l'extérieur des EMA, c'est aller encore toucher de nouveaux publics. L'objectif est de trouver des solutions sur la ville pour continuer l'expansion des EMA.

**M. Abdellah Abou, représentant des parents d'élèves du conservatoire** souligne que les EMA sont un bâtiment recevant du public et que tous les ERP sont soumis à des contraintes d'accueil. Il faudrait avoir l'opportunité d'investir d'autres bâtiments communaux par exemple.

**M. Reinaud, représentant des professeurs de l'école d'arts plastiques** s'interroge sur l'ancienne zone EDF qui a été au cœur des discussions. Il y a eu des échanges et il était question que cela devienne un lieu culturel.

**Mme Konaté, adjointe au Maire en charge de la culture, de la communication et de la participation citoyenne** : Nous avons rebondi sur un projet qui a déjà été discuté et inscrit de longue date. Après la réflexion n'est pas arrêtée. C'est totalement normal de questionner les espaces lorsque l'on est un établissement artistique et il est intéressant de pouvoir échanger avec vous sur ce que vous vivez au quotidien. Nous trouverons le temps de répondre à ces questions.

**Mme Rossignol, directrice de la culture** : Nous sommes toujours dans l'action, nous avons travaillé sur différents pré-projets mais pas uniquement au niveau de la direction culture. Il y a des pré-projets d'équipements culturels qui sont toujours en cours, qui avancent mais cela est identique pour la direction des sports et pour toutes les politiques publiques de la Ville. Il y a donc des arbitrages à faire entre l'ensemble de ces projets.

**Mr Robinson, directeur adjoint de l'école d'arts plastiques**, note également le problème d'insonorisation de la salle Nemours. Quand les élèves y travaillent le mercredi et le samedi le son est très amplifié. L'insonorisation a été faite dans la salle Calder pour les mêmes raisons.

**Mme Besnainou, cheffe de service des EMA**, explique que la demande à bien été renouvelée dans le budget de travaux 2022.

### **Année 2020/2021**

Avec une organisation des cours alternant entre l'enseignement en présentiel et en distanciel, l'équipe enseignante du conservatoire n'a cessé de s'adapter, de se réinventer et d'innover, malgré l'usure et la fatigue physique et psychologique parfois ressenties. Cette année a démontré la volonté des professeurs d'accompagner au mieux leurs élèves dans leur progression et de maintenir leur motivation.

► Les résultats des mi cycles et fins de cycles ont révélé une année intéressante et nourrie pour les élèves. Le bilan a également été positif en ce qui concerne les examens de formation musicale, dont une partie a été réalisée en distanciel. Certaines épreuves écrites ont ainsi réuni une cinquantaine d'élèves en simultanément à distance. Le bon déroulement et les résultats sont des signaux positifs sur l'année pédagogique écoulée et nous confortent sur la projection vers l'année en cours.

► Les rencontres par département ou par famille d'instruments, dont certaines ont été réalisées sous forme de captation, ont également rythmées l'année. Quelques exemples de captations vidéo : l'intégrale de *For Children* de Bartók par les élèves du département piano ; captation de la classe de clarinette, du concert des lauréats de l'UEPA 2019 avec l'orchestre de l'Opéra de Massy. Ces exercices se sont révélés à la fois très exigeants et très formateurs pour les élèves.

► Il convient aussi de saluer des réussites d'élèves ou anciens élèves du conservatoire. A titre d'exemple, celle de David Salmon. Formé dans la classe de piano d'Alexia Guiomar et dans l'atelier de piano contemporain, David Salmon a remporté avec son duo pianistique avec Manuel Viellard, *Geisterduo*, le premier prix du concours international des duos de pianistes de l'ARD de Munich. Nous pouvons aussi souligner l'entrée d'élèves au CNSM de Paris, au CRR de Paris ou encore de Boulogne... Ces réussites témoignent de la professionnalisation de certains mais nous prêtons aussi une grande attention aux succès des élèves formés au sein de notre conservatoire lors de leur participation aux orchestres et ensembles amateurs tels que notre orchestre symphonique, au Tentet, Guitare Consort...

► Il est aussi à noter la progression de la jeune classe d'initiation à la composition, dont la présence s'est fait sentir dans les projets et les collaborations du conservatoire ainsi que l'évolution de l'atelier d'art lyrique, malgré des restrictions strictes pour les classes de chant.

► Le dispositif CHAM, soumis également aux contraintes liées au contexte sanitaire, s'est poursuivi. Il est à saluer le travail de Mme Nathalie Richard, professeur de musique du collège Chérioux et nous remercions Mme Djé, principale du collège pour sa présence au Conseil d'établissement de ce soir. Cette année a donné l'occasion aux élèves de se pencher dans leur atelier d'exploration sonore sur des concepts tels que : le concret et l'abstrait. Un travail sur la relation entre musique et image a aussi été réalisé avec des créations musicales, de la transformation du son en direct... Malgré l'annulation des sorties à la Cité de la musique, une rencontre a pu être organisée à l'opéra de Massy, avec le compositeur Claude Ballif et le metteur en scène Lucas Hemleb de l'œuvre « *Le premier cercle* », d'après un roman de Soljenitsyne.

***Intervention de Mme DJE, principale du collège Chérioux, concernant la CHAM. Mme Dje souligne tout l'intérêt de cette classe pour la communauté éducative mais surtout pour les enfants du Plateau,***

qui sont géographiquement éloignés des EMA. Le fait de pouvoir accéder à la CHAM permet à ces enfants un accès à la culture musicale. L'objectif serait d'augmenter encore le nombre d'élèves touchés. Il faut aussi souligner le travail en collaboration entre l'équipe du collège et des EMA pour développer la CHAM et la faire connaître sur les écoles du Plateau et les autres écoles. Cette CHAM est une vraie chance pour les enfants. La CHAM compte cette année 22 élèves avec 5 à 6 élèves par niveau, de la 6<sup>ème</sup> à la 3ème.

► L'orchestre symphonique, dont l'activité a été fortement entravée, par une année particulièrement complexe en termes de plannings, a pu tout de même donner un concert symphonique au mois de juin.

### **Effectifs 2021/2022**

► Pour l'année 2021/2022, il est à noter 115 cours collectifs hebdomadaires et 49 classes pour les disciplines instrumentales en cours individuels. Il est intéressant d'étudier finement les inscriptions et réinscriptions afin d'analyser le nouveau profil des classes. La nouvelle configuration liée au niveau et au nombre d'élèves par instruments, suite aux différents départs d'élèves, conditionnent les projets du conservatoire. Cela produit en effet des réajustements en ce qui concerne la participation aux rencontres par département, les collaborations entre classes instrumentales, celles proposées avec les écoles de danse et d'arts plastiques, le travail des ensembles et orchestres... Cette configuration influence aussi la réflexion commune sur le répertoire et peut orienter les consignes données aux projets de résidence et de création.

► En ce qui concerne l'attribution des instruments, nous constatons une demande très grande en piano, en guitare et violon. Nous nous attachons à répondre à l'ensemble des demandes mais surtout à aiguiller le choix des élèves. Il est essentiel de déceler des aptitudes particulières de chacun.e et de faire de la médiation auprès des parents afin de leur faire connaître des instruments, au travers du cycle découverte et des concerts des ensembles et de l'orchestre notamment.

► Concernant l'équipe enseignante, plusieurs recrutements, en raison de mobilités professionnelles ou de départs en retraite ont eu lieu ou sont en cours. Je voudrais nommer ici Michel Coury, parti en retraite tout récemment et dont le travail, l'apport au conservatoire et le rapport humain, ont été exemplaires. À souligner également la titularisation en tant que PEA des professeurs Richard Perrin, Hamza Touré et Antoine Alerini.

### **Exemples de projets pour 2021/2022**

► **Plusieurs projets de création** verront jour :

Dans le cadre de la **résidence de l'ensemble Almaviva** initiée en 2020, plusieurs projets subventionnés par la DRAC, seront présentés au Théâtre Dunois (Paris 13ème) et sur le plateau de notre conservatoire :

- *Projet Musique à l'image* : avec quatre créations des compositeurs Carlos Gratzner, Nicolas Mondon, Stéphane Magnin et Ezequiel Spucches, ainsi qu'une commande à un vidéaste, en relation avec le final de la 3e symphonie de Mahler.

- Création du monodrame *Ma vie avec la Vague*, du compositeur mexicain Antonio Juan-Marcos sur un texte d'Octavio Paz, Prix Nobel de littérature.
- Le projet *Lunario*, qui regroupe le *Pierrot Lunaire* de Schoenberg, dans la mise en scène d'Alexia Guiomar, dont la création aura lieu au Théâtre Dunois ainsi que trois créations de Violeta Cruz, Graciane Finzi et Ezequiel Spucches. Projet qui sera également programmé dans le cadre du Festival Claude Helffer.

Une **double commande au compositeur Michel Coury** : l'une sous forme de concertante pour guitare et ensemble de guitares et une autre sous la forme d'un conte musical réalisé avec des jeunes élèves.

La **captation de *Shifting Mirrors***, œuvre du compositeur Fabian Panisello et dont le titre inspiré de l'univers de Borges et de son admiration pour la littérature anglaise.

La captation également réalisée par nos élèves flûtistes suite au **projet *Urban Sound***, avec des ateliers de fabrication de toutes sortes de flûtes en PVC et les créations d'œuvres de Nicolas Bras et de Juan Arroyo.

► **Les rencontres par département** donneront forme également à notre année pédagogique et seront articulées autour de thèmes tels que l'exotisme, musique et image ou encore les compositeurs nordiques.

► **Des interventions de formation** comme celle du clarinettiste Emilien Veret, pour les élèves instrumentistes de la famille des bois seront programmées. Emilien Veret interviendra ainsi sur la question de l'improvisation, des musiques actuelles ou encore de l'utilisation des pédales d'effets ; Stéphane Mingasson, hautboïste, professeur dans notre conservatoire et également formateur invité par la Philharmonie propose également depuis la rentrée un cycle d'ateliers de formation à la pleine conscience.

► **Un événement autour de Piazzolla** viendra célébrer le centenaire de sa naissance. Initiative portée par Bernadeta Midzialek, professeur de guitare, qui veut élargir ce projet à d'autres classes instrumentales du conservatoire et à celles de danse et d'arts plastiques.

► La réalisation du projet ***Portrait des femmes par l'atelier lyrique***, autour de *L'amour et la vie d'une femme* de Robert Schumann.

► **Trois festivals à venir en 2022 :**

- Le Festival *A travers flûtes*, partenariat entre les conservatoires d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine.
- Le *Festivitry Jazz*, programmé au conservatoire et dans différents équipements de la ville comme le SUB, la Bibliothèque ainsi qu'à Ivry-sur-Seine. Avec en invités cette année : le quatuor de Jazz *Fauksa Quartet* et le saxophoniste Ricky Ford.
- Le *Festival Claude Helffer*, pour sa 6ème édition, avec de nombreux événements prévus comme la participation des élèves de l'atelier de piano contemporain, de l'orchestre

symphonique, le *Geisterduo* ou encore la prévision d'un concert autour des œuvres d'Allan Gaussin...

**Intervention de Mme Rossignol, directrice de la culture** : Mme Rossignol conclue en affirmant qu'elle n'est pas étonnée du foisonnement des initiatives qui se déroulent aux EMA et dont elle en est le témoin depuis son arrivée en 2013. La pépinière est par exemple régulièrement évoquée lors des formations du CNFPT, pour son caractère innovant, même si elle existe aux EMA depuis 2005.

La transversalité est aussi pratiquée au quotidien avec les autres équipements culturels sur la ville. Sur le territoire, nous avons une habitude de partenariat qui est assez exceptionnelle, ce qui n'est pas forcément évident pour d'autres territoires où la question de comment mettre en synergie tels équipements ou telles compagnies se pose. Concernant l'espace d'exposition, une solution est à trouver mais on peut d'ores et déjà noter que le lien est fait avec le CCV, avec la galerie...

### **Point annexe**

**Monsieur Vidaud, représentant des parents d'élèves du conservatoire**, prend la parole afin d'expliquer que suite à ses échanges avec d'autres parents, il aimerait souligner le manque d'espace pour changer les bûches au sein des EMA. Il propose ainsi l'ajout d'une tablette dans les toilettes.

**Mme Besnainou, cheffe de service des EMA**, remercie Monsieur Vidaud pour sa proposition qui témoigne de l'importance d'avoir un retour de l'expérience des usagers pour améliorer le fonctionnement des EMA. Ce conseil d'établissement est une première étape de travail, il est ainsi proposé de se retrouver durant l'année, en groupes de travail et commissions, pour échanger sur les différentes thématiques et notamment sur le sujet de l'aménagement des espaces d'attente évoqué par Monsieur Vidaud.